

Les craintes des Tessinois face à la lente érosion de leur langue maternelle : "L'apprentissage des langues nationales renforce l'identité suisse"

Autor(en): **Ballanti, Dario / Erba, Diego**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **26 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les craintes des Tessinois face à la lente érosion de leur langue maternelle

«L'apprentissage des langues nationales renforce l'identité suisse»

La promotion de l'anglais à l'école suscite bien des critiques au Tessin. Diego Erba, chef de la Division des écoles à la Direction de l'éducation et de la culture du canton du Tessin, s'exprime sur le statut de la langue italienne en Suisse.

L'enseignement de l'italien est-il menacé hors des frontières cantonales?

Nous assistons à un affaiblissement progressif de l'italien. L'élément déterminant est que, dans les écoles des autres cantons, l'opportunité est rarement offerte aux élèves de suivre des cours dans cette langue.

Y a-t-il un risque qu'à l'avenir les jeunes des différentes régions linguistiques de Suisse communiquent entre eux en anglais?

Oui, ce risque existe. Nous persistons à affirmer que c'est un peu facile, pour un pays pluriculturel comme le nôtre, de saisir le raccourci de l'anglais pour communiquer.

Donc, non à l'anglais?

Je ne pense pas qu'il faille lutter contre l'anglais; il est effectivement nécessaire que les jeunes Suisses l'apprennent. En revanche, nous ne sommes pas d'accord que l'apprentissage de l'anglais se fasse au détriment des autres langues nationales, de l'italien en particulier.

Mais pourquoi cette position?

Un pays plurilingue comme la Suisse se doit avant tout de promouvoir la connaissance réciproque des citoyens et des cultures qui le composent. Et une culture s'apprend par le biais de la langue.

Quelles raisons auraient des Suisses romands ou alémaniques d'apprendre l'italien plutôt que l'anglais? L'anglais a un fort pouvoir d'attraction qu'on ne peut certainement pas contre-

carrer par les seuls arguments en faveur de l'enseignement de l'italien. Mais une langue ne doit pas être étudiée uniquement en raison de son utilité commerciale, mais également comme moyen d'approche d'une culture.

En fait, l'égalité entre les langues nationales est sanctionnée par la Constitution fédérale...

La Constitution fédérale, avec raison, met l'italien sur le même plan que le français et l'allemand; en outre, elle donne également un espace au romanche. Dans la mesure où les écoles favorisent l'apprentissage des langues nationales, elles renforcent aussi l'identité nationale et le sentiment d'appartenance à ce pays. Si cette préoccupation de politique générale venait à disparaître, on pourrait se demander ce qui nous tiendrait encore ensemble.

Dans le cas de la Suisse, le non-respect des langues minoritaires pourrait-il constituer une menace pour le fédéralisme?

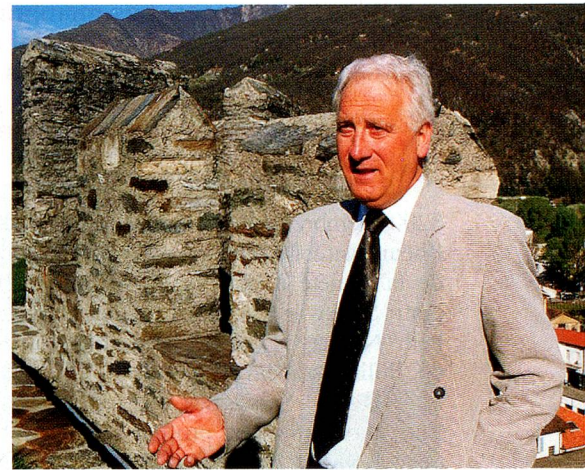
Certainement. Aujourd'hui, le fédéralisme repose sur le respect des cultures et des minorités.

La grande majorité du peuple a approuvé l'article constitutionnel qui défend les langues minoritaires...

Exactement: en un certain sens, nous avons affaire à une contradiction. Le peuple est attaché au lien confédéral et désire maintenir une Suisse plurilingue. Malheureusement, cette tension ne se manifeste pas dans les faits. Pensons, par exemple, à l'offre scolaire: certaines administrations demandent aux jeunes désireux de suivre des leçons d'italien de se déplacer d'un bout à l'autre de leur canton, voire de se rendre dans un autre canton.

Que souhaite le Tessin?

Nous prions avec insistance les autres cantons de défendre l'italien, non par charité, mais parce que ce faisant nous défendons le fédéralisme. Nous demandons en outre que l'italien soit offert en



Diego Erba au Castello San Michele à Bellinzzone.

tant que tel et non comme alternative à l'anglais dans les programmes scolaires, non seulement à l'école obligatoire, mais également dans la formation post-scolaire.

Votre critique s'adresse-t-elle également au rapport Lüdi?

Exactement. Ce rapport a voulu mettre d'accord la réalité suisse alémanique et la réalité romande, en insistant sur le concept, à mon avis indéfendable du point de vue constitutionnel, que les élèves romands apprennent comme première langue étrangère l'allemand et les écoliers suisses alémaniques le français.

Pourquoi y êtes-vous opposé?

La Constitution ne permet plus de hiérarchiser les langues. Chaque canton doit être libre de choisir quelle langue est proposée. En outre, le rapport banalise beaucoup l'enseignement de l'italien, considéré, dans un certain sens, à la manière d'une langue d'immigration, ce que je ressens comme une offense: il existe encore une différence sensible – avec tout le respect que je dois à ces cultures – entre l'albanais, le serbo-croate, le portugais et l'italien, qui est constitutionnellement une langue nationale.

Interview: Dario Ballanti ■